

LES SITES AMBARO-GESTION.COM - CABINET-AMBP.FR - AMBARO-ADMINISTRATION.COM - LEGISLATOR.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site a été créé le 28/09/2022. Il est inscrit sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) depuis le 26/01/2023. Il est proposé d'investir dans l'immobilier. Pour rassurer l'investisseur, il est versé des intérêts. L'immobilier est un des produits les plus utilisés par les escrocs avec les parkings et les clones frauduleux de banques européennes.

Le site [ambaro-administration.com](#)

Il a été créé le 30/01/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/ambaro-administration.com>

Le site [ambaro-gestion.com](#)

Il a été créé le 28/09/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/ambaro-gestion.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 03 92 11 30 68

Il s'inscrit dans une série intéressante :

ie-wholesale.com	03 92 11 30 03
allington-advisors.com	03 92 11 30 49
ambaro-gestion.com	03 92 11 30 68
contact-fondbf.com	03 92 11 30 77
revocontact.com	03 92 11 30 86

Le numéro 04 83 43 43 12

Le numéro 04 83 43 43 85

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Benjamin HEROULT
- M. Pascal RIVIERE
- M. Thomas BRUNEL

Les produits

Nous publions la brochure de présentation :

[La-brochure-de-presentation-du-site-ambaro-gestion.pdf](#)

Il est proposé d'investir dans un compte MPR selon les explications suivantes

"Le compte de dépôt MPR est un investissement rémunéré à taux fixe, pour lequel le capital investi est garanti à 100%. En effet, il s'agit d'un investissement sous forme d'Eco-Participation et non d'un investissement sous forme de financement participatif"

Nous publions le contrat :

[Le-contrat-du-site-ambaro-gestion.pdf](#)

Il est également proposé un contrat CEE que nous publions ci-dessous :

[Le-contrat-CEE-du-site-ambaro-gestion.com.pdf](#)

La partie privée est accessible avec le nom de domaine cabinet-ambp.fr. Il a été enregistré le

24/11/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cabinet-ambp.fr>

Les règlements

Le site utilise :

Un comte lituanien ayant l'IBAN LT63 3250 0745 7086 7803

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0193 2365 2799 183

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES89 0182 4017 5302 0170 8976

Il est également utilisé par le site

accorinvest-gestion.com

Un compte belge ayant l'IBAN BE04 9675 3987 9431

Un compte belge ayant l'IBAN BE73 9675 6416 1460

La société portugaise LINHEVASIVA UNIPessoal LDA

Elle a été créée le 23/11/2022. Nous publions la fiche d'identité :

<https://www.iberinform.pt/empresa/25026152/linhevasiva-unipessoal-lda>

Le gérant est aussi le responsable des sociétés suivantes :

- une société anglaise dénommée DUMON IMPORT EXPORT LIMITED

Elle a été créée le 22/09/2022. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://suite.endole.co.uk/insight/company/14368587-dumon-import-export-limited>

- Une entreprise slovaque dénommée BDD GLOBAL SRO

Elle a été créée le 19/04/2023. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://register.peniazze.sk/55388957-bdd-global-s-r-o>

- Une entreprise croate dénommée BRAD TECH COMPANY D.O.O.

Elle a été créé le 22/07/2022. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.companywall.hr/tvrtka/grimiz-grad-doo/mm6picyq>

La société espagnole HISPANO LASKA SL

Elle a été créée le 27/10/2022. Nous publions sa fiche d'identité :

scpieurope.com	09 71 07 04 68
legislator.com	09 71 07 04 78
nielsen-capital	09 71 07 05 20

Les informations juridiques

Le site ambaro-administration.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 10/08/2023.

Le site ambaro-gestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/01/2023.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

